

EVALUATION

L'APPRENTISSAGE EN PAYS DE LA LOIRE

 **CARIFOREF**
Pays de la Loire


PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

 Région
PAYS
de la
LOIRE



Septembre 2020

En bref

Avec un taux de chômage des 15-24 ans atteignant 18,4 % en 2019¹, l'insertion professionnelle des jeunes ligériens reste difficile dans la région. L'alternance, et l'apprentissage particulièrement, est souvent mise en avant. En effet, cette modalité de formation semble permettre de limiter le chômage des jeunes et d'offrir de meilleures conditions d'insertion pour eux.

Mais que représente l'apprentissage aujourd'hui dans la région Pays de la Loire ? Qui se forme via cette modalité de formation ? L'apprentissage facilite-t-il réellement l'insertion professionnelle des jeunes sur le marché du travail ? Et quelles sont les conditions d'emploi constatées dans la réalité ? L'étude qui suit cherche à répondre à toutes ces questions tout en dressant un portrait de l'apprentissage en Pays de la Loire.

Car cette année encore, les effectifs ont continué de progresser. Ainsi, en 2019, 300 sites de formation ont accueilli 33 000 apprentis sur l'ensemble du territoire régional, offrant une palette plus ou moins diversifiée, que cela soit en termes de niveau ou de domaine de formation. Par ailleurs, l'année 2019 a enregistré 24 400² nouvelles entrées dans la région, tout CFA confondu (conventionné ou non conventionné avec la Région), soit une croissance de + 20% par rapport à l'année 2018. Enfin, en termes d'insertion professionnelle, l'avantage reste à la voie de l'apprentissage qui enregistre un taux d'insertion en emploi supérieur à celui de la voie scolaire (81 % contre 63 %).

Pour information, toutes les données relatives aux effectifs en apprentissage dans cette étude se rapportent aux effectifs conventionnés avec la Région, présents au 31/12/2019 dans une des formations conventionnées mises en œuvre dans un CFA des Pays de la Loire.

¹ Source : Insee, taux de chômage localisés en moyenne annuelle 2019.

² Source : Direccte Pays de la Loire, nombre d'entrées en contrat d'apprentissage dans les secteurs privé et public.

Sommaire

1. Quel est le contexte de l'apprentissage aujourd'hui ? P.5
2. L'apprentissage en Pays de la Loire, quelle offre et quel public ? Une voie attractive et en constante évolution ? P.6
3. Qui sont les apprentis, un public plus fragile et à la recherche d'une alternative ? P.17
4. Où et comment s'insèrent les apprentis ligériens sur le marché du travail ? P.23
5. Annexes P.26

Quel est le contexte de l'apprentissage aujourd'hui ?





L'alternance, système articulant temps de formation en établissement de formation (théorie) et temps de formation en entreprise (mise en pratique), repose sur deux types de contrats en France, le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

Le contrat d'apprentissage permet d'obtenir un diplôme d'État (CAP, BTS, licence professionnelle...) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, dont l'ensemble des titres professionnels.

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus³ et prend la forme d'un contrat de travail conclu entre un employeur et un apprenti, à durée limitée (CDD) ou indéterminée (CDI). Ce contrat a une durée qui peut varier de six mois à trois ans⁴, en fonction du type de profession et de la qualification préparée, et l'apprenti est accompagné par un maître d'apprentissage tout au long de son temps de formation en entreprise.

La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a redessiné les contours de la formation professionnelle et notamment ceux de l'apprentissage. Cela concerne entre autres la rémunération des apprentis, les modalités de rupture des contrats, ou l'aide financière apportée aux employeurs et aux établissements de formation. Cette réforme impacte en profondeur les acteurs de l'apprentissage que sont les centres de formation, les partenaires sociaux, les Régions, les entreprises et les apprentis en premier lieu.

Dans ce nouveau paysage, le Cariforef Pays de la Loire met au service de l'État, de la Région, des partenaires sociaux, des acteurs de la formation, des acteurs économiques et du grand public, ses capacités en termes d'observation de l'apprentissage, à l'échelle régionale et infra-territoriale.

Les principales mesures ⁵			
 Les apprentis	 Les CFA	 Les entreprises	 La gouvernance
Report de la limite d'âge à 29 ans révolus	Chaque nouveau CFA est déclaré comme organisme de formation. La création d'un CFA est « libre et sans contrôle a priori ».	Aide unique pour les employeurs d'apprentis de moins de 250 salariés.	La Région informe les jeunes sur les métiers et peut financer les CFA en fonctionnement et en investissement à l'aide d'enveloppes attribuées par France Compétences.
Aide de 500 € au permis de conduire		Embauche des apprentis tout au long de l'année. Création d'une certification "Maître d'apprentissage".	
Évolution de la rémunération des apprentis	Les CFA sont financés en fonction du nombre d'apprentis formés, sur la base d'un coût au contrat déterminé par les opérateurs de compétences.	Il est possible d'aller jusqu'à 40 heures de travail par semaine dans certains secteurs (le bâtiment, les travaux publics, et les espaces paysagers).	Les branches co-écrivent les référentiels d'examen avec l'État et définissent le coût d'une formation.
Médiation en cas de rupture.			
Prolongation de la formation au sein du CFA durant 6 mois en cas de rupture du contrat.	« 3 ^{ème} prépa-métiers » pour les jeunes collégiens (ex-DIMA et 3 ^{ème} prépa-pro)	Une contribution unique formation et apprentissage remplace la taxe d'apprentissage et la cotisation formation au titre de la professionnalisation.	France Compétences régule les coûts des formations, s'assure de la qualité des CFA et répartit les financements.
Prépa-apprentissage pour les jeunes n'ayant pas les compétences requises (financement via le PIC ⁶).			

³ Sans limite d'âge pour les personnes bénéficiant de la reconnaissance « travailleur handicapé » ou dans le cas d'un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé. Les jeunes de moins de 15 ans ayant achevé le 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire (fin de 3^{ème}) peuvent commencer à exécuter un contrat d'apprentissage dès lors qu'ils ont atteint l'âge de 15 ans et un jour.

⁴ Jusqu'à quatre ans pour les travailleurs handicapés.

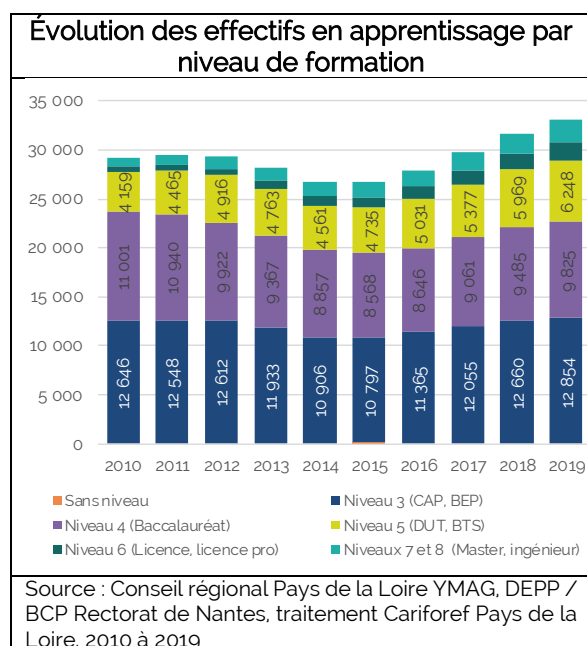
⁵ <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-alternance/>

⁶ Plan d'Investissement dans les Compétences.

L'apprentissage en Pays de la Loire, quelle offre et quel public ? Une voie attractive et en constante évolution ?

+ 24 % entre 2015 et 2019

En 2019, plus de 33 000 apprentis se sont formés dans la région Pays de la Loire. Ces cinq dernières années, l'apprentissage a connu une évolution positive de ses effectifs, après un début de décennie plus mitigé. En effet, si entre 2010 et 2015, le nombre d'apprentis en Pays de la Loire a décliné de plus de 8 % (en cause, la baisse des apprentis préparant un CAP ou un Bac pro)⁷, les effectifs sont repartis à la hausse depuis, en progressant de 5 à 6 % par an. Ainsi, entre 2015 et 2019, le nombre d'apprentis ligériens a cru de 24 %⁸. En comparaison, le nombre d'apprentis formés en France progressait de 18 %⁹ sur le même temps.



Dans l'ensemble, les effectifs ont progressé pour tous les niveaux de formation. Si les principaux contributeurs au volume total

restent les effectifs en niveau 3 (CAP, BEP) et 4 (Baccalauréat), avec respectivement 39 % et 30 % des apprentis ligériens (soit 12 900 et 9 800 apprentis), ce sont les niveaux de l'enseignement supérieur qui ont le plus progressé ces dernières années, et plus particulièrement le niveau bac + 2 qui par ailleurs représente près de deux apprentis sur trois dans le supérieur.

En 2019, les niveaux supérieurs représentent plus de 10 000 apprentis, contre à peine 7 000 cinq ans plus tôt.

Ainsi, depuis 2015, le nombre d'apprentis visant un bac + 2 a progressé de 32 % (+ 1500 apprentis). Plus en détail, le nombre d'apprentis en BTS a augmenté de 30% (+ 1 000 apprentis), le nombre d'apprentis en DUT a doublé (+ 160 apprentis) et le nombre d'apprentis préparant un titre professionnel a quasiment triplé (+ 80 apprentis). De même, le nombre d'apprentis visant un bac + 5 ou plus (Master, diplôme d'ingénieur) a progressé de 48 % (+ 740 apprentis) et le nombre d'apprentis visant un bac + 3 a progressé de 86 % (+ 880 apprentis).

Tous niveaux de formation confondus, cinq domaines de formation regroupent plus de 60 % des apprentis en 2019 :

- Le bâtiment et les travaux publics (19 % des apprentis en formation),
- La production alimentaire et culinaire (13 %),
- Le commerce et la vente (12 %),

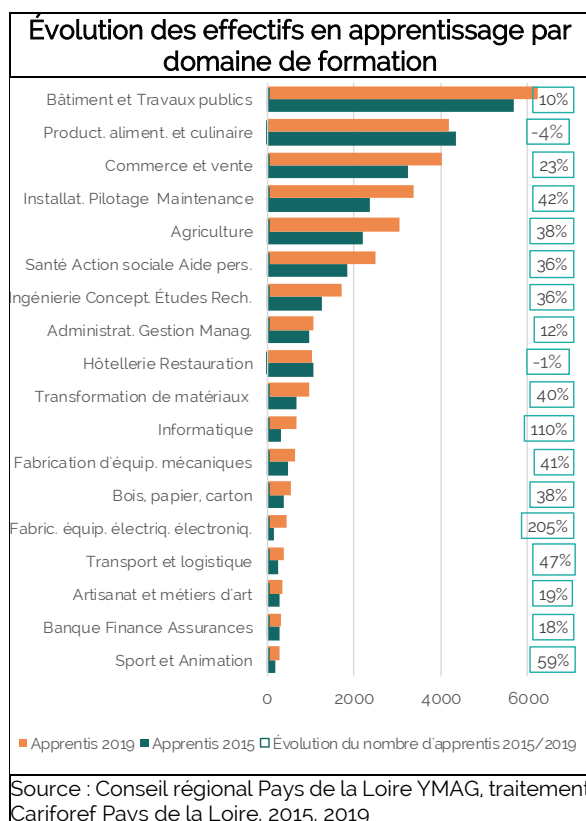
⁷ Selon l'INSEE (*Insee Références édition 2017, Dossier, Quelles sont les causes de la baisse de l'apprentissage dans l'enseignement secondaire ?*), la baisse des entrées en apprentissage est principalement imputable à la baisse de l'emploi et à un contexte économique morose dans les métiers traditionnels de l'apprentissage : bâtiment, vente, coiffure, métiers de bouche, industrie et hôtellerie-restauration. Cette baisse a entraîné une chute de l'orientation des jeunes en fin de 3^{ème} vers l'apprentissage.

⁸ D'après le Cereq (*Cereq Bref, n°370, Décembre 2018, À l'aube de la réforme de la formation professionnelle, retour sur 20 ans d'insertion des apprentis*), les multiples réformes de l'apprentissage, qui se sont enchaînées à un rythme

soutenu ces 20 dernières années, avaient une visée commune : favoriser le développement de cette voie de formation initiale en alternance. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, adoptée le 5 septembre 2018, vise à renforcer cette ambition. Cet objectif fait consensus, partant d'un double constat : cette voie de formation développe des compétences certifiées qui répondent aux besoins des entreprises et elle favorise une insertion rapide et pérenne sur le marché du travail.

⁹ Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, DEPP, « L'apprentissage au 31 décembre 2019 », note d'information 20.27, septembre 2020.

- L'installation, le pilotage et la maintenance (10 %),
- L'agriculture (9 %).



Notons que pour l'enseignement supérieur, près de la moitié des apprentis se préparent aux métiers de trois domaines : les formations en lien avec l'ingénierie, la conception, les études et la recherche (17 % des apprentis), les formations en lien avec le commerce et la vente (17 %), et les formations en lien avec l'agriculture (12 %).

Entre 2015 et 2019, la croissance du nombre d'apprentis a bénéficié à l'ensemble des domaines de formation. Cependant, certains domaines ont connu une progression plus importante que d'autres. L'installation, le pilotage et la maintenance progresse ainsi de plus de 40 %, quand le BTP augmente de 10 %, et la production alimentaire et culinaire recule de 4 %. Pour ces derniers, il est à noter qu'ils avaient connu une belle progression entre 2010 et 2015 (+ 19 %).

Enfin, notons que les pré-apprentis représentent en moyenne 1 % des effectifs et leur volume a faiblement évolué ces cinq dernières années. Rappelons d'ailleurs que depuis la rentrée scolaire de 2019, un nouveau dispositif permettant de découvrir plusieurs métiers tout en suivant les enseignements classiques de la classe de 3^{ème}, est apparu. La 3^{ème} « prépa-métiers » a ainsi remplacé le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (Dima).

10 réseaux, 54 CFA, 300 sites de formation

En 2019, les Pays de la Loire peuvent compter sur la présence de dix réseaux, qui mettent en œuvre des formations par apprentissage dans leurs établissements. Ces réseaux s'appuient sur une cinquantaine de CFA et 300 sites de formation, répartis sur tout le territoire ligérien (cf. annexe 1 – effectifs en apprentissage, par CFA et territoire efop). Ainsi, on retrouve :

- Les CFA des Chambres de commerce et d'industrie (19 %),

- Les CFA des Chambres des métiers (18 % des apprentis formés en Pays de la Loire),
- Les CFA spécifiques à un champ professionnel et initiés par des branches professionnelles (25 %),
- Les CFA de l'Enseignement public (13 %),
- Les CFA de l'Enseignement privé (8 %),
- Les CFA de l'Enseignement supérieur (8 %),
- Les CFA des Maisons familiales et rurales (9 %).

Répartition des effectifs en apprentissage par réseau et par département du lieu de formation								
	Nombre de CFA	Nombre de lieux de formation	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
CFA des Chambres de commerce et d'industrie	5	20	15%	33%	10%	32%	0%	19%
CFA des Chambres des métiers	5	9	20%	9%	45%	11%	22%	18%
CFA paritaires du BTP	4	5	12%	9%	0%	15%	21%	12%
CFA monoprofessionnels	14	63	19%	8%	6%	16%	7%	12%
CFA des Maisons familiales et rurales	4	47	3%	8%	6%	2%	26%	9%
CFA de l'Enseignement supérieur	4	39	14%	5%	7%	7%	2%	8%
CFA de l'Éducation nationale	4	44	6%	11%	8%	5%	7%	7%
CFA agricoles publics	6	22	4%	5%	11%	7%	7%	6%
CFA de l'Enseignement catholique	7	26	6%	3%	4%	3%	7%	5%
CFA agricoles privés	1	13	1%	8%	2%	1%	0%	3%
Ensemble des réseaux	54	280	11 112	8 781	2 527	4 582	6 092	33 094

Lecture : Les CFA de l'Enseignement supérieur sont au nombre de quatre et s'appuient sur 39 sites de formation. 14 % des apprentis formés dans un établissement de Loire-Atlantique le sont dans un CFA de l'Enseignement supérieur.
 N.B. : Compte tenu des formations mises en œuvre par les établissements de formation, certains sites de formation sont rattachés à plusieurs CFA et donc à plusieurs réseaux (exemple : l'UFA Aimé Césaire dispense des formations dans le cadre du CFA Formasup – réseau des CFA de l'Enseignement supérieur -, et dans le cadre du CFA de l'Éducation nationale 44 – réseau des CFA de l'Éducation nationale -. Cet établissement est donc comptabilisé deux fois dans le tableau ci-dessus, mais pas dans la ligne « ensemble des réseaux »).

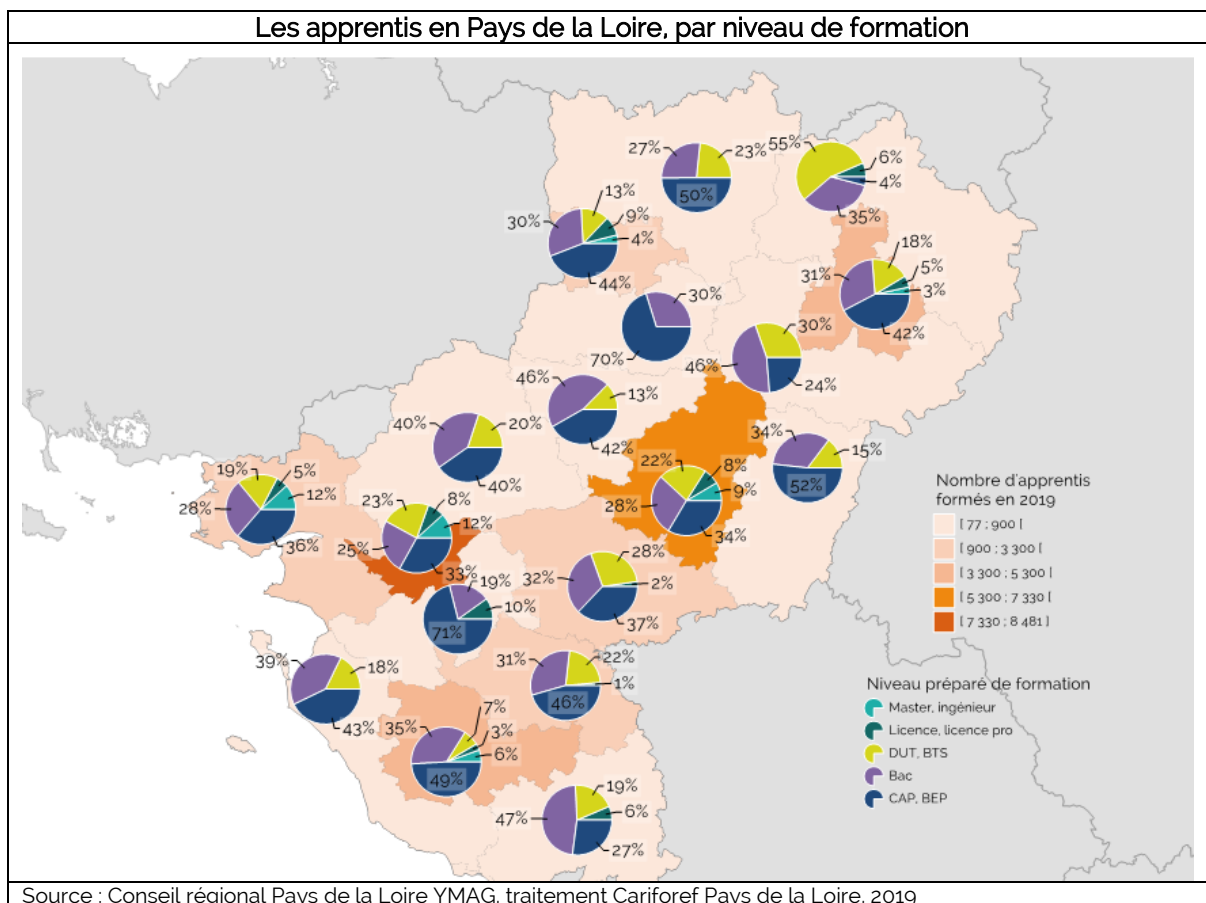
Source : Conseil régional Pays de la Loire YMAG, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2019

Les territoires avec de grands centres urbains concentrent une grande partie des établissements et des effectifs formés par la voie de l'apprentissage. En 2019, six territoires efop, ceux de Loire-Atlantique Centre (26 % des apprentis), Maine-et-Loire Centre (19 %), Vendée Centre (13 %), Sarthe Centre (13 %), Mayenne Centre (7 %) et Loire-Atlantique Ouest (7 %) concentrent plus des trois quarts des établissements et effectifs.

Du fait de la présence des établissements d'enseignement supérieur dans ces six mêmes territoires, les apprentis préparant une certification de niveau 7 ou 8 (bac +5 à bac +8) se concentrent majoritairement dans ceux-ci. Lorsqu'on recense les certifications de niveau 6 (Licence, licence pro), il faut ajouter à ces territoires ceux de Loire-Atlantique Sud, Maine-et-Loire Sud, Sarthe Nord, et Vendée Nord et Sud. Enfin, pour les apprentis préparant une certification de niveau 5 (BTS, DUT), bien que formés dans l'ensemble des territoires de la région, ils sont plus particulièrement présents dans ceux de Maine-et-Loire Sud, Sarthe Nord et Sarthe Sud.

Concernant les apprentis préparant une certification de niveau 4 (bac), ils sont plus particulièrement présents dans les établissements situés dans les territoires efop de Loire-Atlantique Nord, Maine-et-Loire Ouest, Sarthe Sud et Vendée Sud.

Quant aux apprentis préparant une certification de niveau 3 (CAP, BEP), ils sont plus présents dans les centres de formation de Loire-Atlantique Sud, Maine-et-Loire Est, Mayenne Nord et Mayenne Sud.



Une offre assez différente entre territoires urbains et ruraux

Selon l'implantation des établissements sur les territoires, les apprentis ont accès à une offre plus ou moins diversifiée, que cela soit en termes de niveau ou de domaine de formation (cf. annexe 2 – indice territorial de spécificité).

En Loire-Atlantique, les territoires efop du centre et de l'ouest concentrent la majorité des apprentis en formation du département. Comme évoqué précédemment, c'est également dans ces territoires que l'on observe la plus grande diversité de diplômes et de domaines de formation enseignés, allant du niveau 3 (CAP, BEP) aux niveaux 7 et 8 (bac + 5 à bac + 8).

À quel domaine se forment les apprentis en Loire-Atlantique ?	
44-Nord Agriculture	44-Centre et 44-Ouest BTP Install., pilotage, maintenance Prod. alimentaire et culinaire
44-Sud BTP Install., pilotage, maintenance Bois, papier, carton	Commerce et vente Santé, action sociale et aide à la personne (44-Centre) Ingénierie, conception, études et recherche (44-Ouest)

Source : Conseil régional Pays de la Loire YMAG, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2019

La présence de grands centres urbains et universitaires explique pour partie cela. À contrario, dans les autres territoires efop du département, les apprentis sont principalement formés aux métiers de l'agriculture dans le territoire efop du nord, et aux métiers du BTP, aux métiers de l'installation, du pilotage et de la maintenance, et aux métiers du bois, papier et carton dans le territoire efop du sud.

À quel domaine se forment les apprentis en Maine-et-Loire ?	
49-Ouest	49-Centre et 49-Sud
Commerce et vente	BTP Install, pilotage, maintenance Prod. alimentaire et culinaire
49-Est	Commerce et vente Santé, action sociale et aide à la personne (49-Sud) Agriculture (49-Centre)
Agriculture Install., pilotage, maintenance Commerce et vente Hôtellerie, Restauration Artisanat et métiers d'art	
Source : Conseil régional Pays de la Loire YMAG, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2019	

Dans le département du Maine-et-Loire, le territoire du centre s'apparente en termes de volume d'apprentis et dans sa diversité de formation, à ceux du centre et de l'ouest de la Loire-Atlantique. À l'est et au sud du Maine-et-Loire, l'offre se concentre sur plus d'une dizaine de familles de métiers. On y trouve également quelques spécificités régionales telles que des formations aux métiers de l'artisanat et des métiers d'art (CAP, BMA, DMA en bijouterie et joaillerie à l'Espace formation du Saumurois), aux métiers liés à la production alimentaire et culinaire (CAP et bac pro cuisine, boulangerie et pâtisserie à la MFR de La Bonnauderie à Cholet), ou aux métiers du Bâtiment et des énergies (formations du CFA de la CCI 49 « Eurespace » à Cholet). Quant à la zone du Maine-et-Loire Ouest, elle se rapproche du constat posé pour les zones du nord et du sud de la Loire-Atlantique, avec une offre plus resserrée, mais cette fois-ci autour du commerce et de la vente.

En Mayenne et en Sarthe, les territoires efop du nord et du sud comptent proportionnellement moins d'apprentis que pour le territoire du centre. Ceci peut s'expliquer pour partie par une offre de formation sensiblement moins variée sur ces territoires en termes de diplômes préparés et niveaux de formation proposés. En effet, tandis qu'en Mayenne Centre près d'une centaine de diplômes accueillant 2 300 apprentis sont répertoriés, allant du CAP au bac + 5, et ceci dans une vingtaine de famille de métiers différentes, en Mayenne Sud on répertorie une dizaine de diplômes dans six familles de métiers différentes.

À quel domaine se forment les apprentis en Mayenne et en Sarthe ?	
53-Nord	72-Nord
Agriculture Installation, Pilotage et Maintenance	Agriculture Production d'énergie, d'eau et protection de l'environnement
53-Centre et 72-Centre	
BTP Install, pilotage, maintenance Prod. alimentaire et culinaire Commerce et vente Santé, action sociale et aide à la pers. (72-Centre) Agriculture (53-Centre)	
53-Sud	72-Sud
BTP Commerce et vente	Commerce et vente Santé, action sociale et aide à la personne
Source : Conseil régional Pays de la Loire YMAG, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2019	

Enfin, concernant le département de la Vendée, le territoire efop du centre se caractérise par une grande diversité de formations (du CAP au bac + 5), et concentre la majorité des apprentis formés dans le département.

En revanche, si les trois autres territoires présentent une offre moins nombreuse, elle n'en n'est pas moins diverse et en cohérence avec le tissu économique. Ainsi, le territoire de Vendée Nord compte des apprentis en ingénierie, conception, études et recherche (BTS conception et réalisation de systèmes automatisés), en hôtellerie-restauration (CAP et bac pro Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant), en production

alimentaire et culinaire (CAP, bac pro, BP et MC cuisine, boulangerie et pâtisserie à la MFR de Saint-Michel-Mont-Mercure). Le territoire de Vendée Ouest se distingue par la présence d'apprentis en formation en lien avec les métiers liés à la pêche, à la navigation et aux cultures marines (CAP matelot à l'École des formations maritimes des Sables d'Olonne et bac pro cultures marines à la MFR de Challans) et aussi avec le bâtiment et le travail du bois (MFR de Talmont et de St-Gilles-Croix-de-Vie). Le territoire de Vendée Sud se différencie des autres territoires vendéens par une offre concentrée sur deux familles : l'agriculture (37 % de ses apprentis) et l'installation, le pilotage et la maintenance d'équipements industriels et non industriels (50 % de ses apprentis en CAP et bac pro maintenance des véhicules).

À quel domaine se forment les apprentis en Vendée ?	
85-Ouest	85-Nord et 85-Centre
Bâtiment et Travaux publics	Agriculture BTP Install, pilotage, maintenance (85-Centre) Prod. alimentaire et culinaire Commerce et vente Hôtellerie- Restauration(85-Nord)
85-Sud	
Agriculture Install., pilotage, maintenance	

Source : Conseil régional Pays de la Loire YMAG, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2019

Offre de formation en apprentissage par territoire efop du lieu de formation						
	Nombre d'apprentis 2019	Nombre de lieux de formation	Nombre de diplômes préparés	Nombre de familles de métiers	Niveau de formation le plus élevé préparé	Niveau de formation le moins élevé préparé
44-Centre	8 481	56	243	25	Niveau 7/8	Niveau 3
44-Nord	261	7	19	8	Niveau 5	Niveau 3
44-Ouest	2 225	22	92	17	Niveau 7/8	Niveau 3
44-Sud	121	4	11	4	Niveau 6	Niveau 3
49-Centre	6 179	39	171	21	Niveau 7/8	Niveau 3
49-Est	783	9	46	11	Niveau 5	Niveau 3
49-Ouest	103	5	14	6	Niveau 5	Niveau 3
49-Sud	1 716	14	68	14	Niveau 6	Niveau 3
53-Centre	2 279	17	95	19	Niveau 7/8	Niveau 3
53-Nord	171	8	18	8	Niveau 5	Niveau 3
53-Sud	77	3	10	6	Niveau 4	Niveau 3
72-Centre	4 323	27	156	20	Niveau 7/8	Niveau 3
72-Nord	124	7	12	7	Niveau 6	Niveau 3
72-Sud	135	7	12	7	Niveau 5	Niveau 3
85-Centre	4 455	28	135	21	Niveau 7/8	Niveau 3
85-Nord	1 021	13	42	11	Niveau 6	Niveau 3
85-Ouest	383	7	24	8	Niveau 5	Niveau 3
85-Sud	233	6	12	5	Niveau 6	Niveau 3
Pays de la Loire	33 094	280	508	27	Niveau 7/8	Niveau 3

Lecture : En Loire-Atlantique, 8 481 apprentis étaient en formation en 2019 parmi un des 56 établissements que comptait cette zone efop. Ils préparaient un des 243 diplômes possibles dans ces établissements, allant du niveau 3 (CAP, BEP) au niveau 7 ou 8 (bac + 5 ou plus). 25 familles de métiers différentes sont représentées dans ces 243 diplômes.

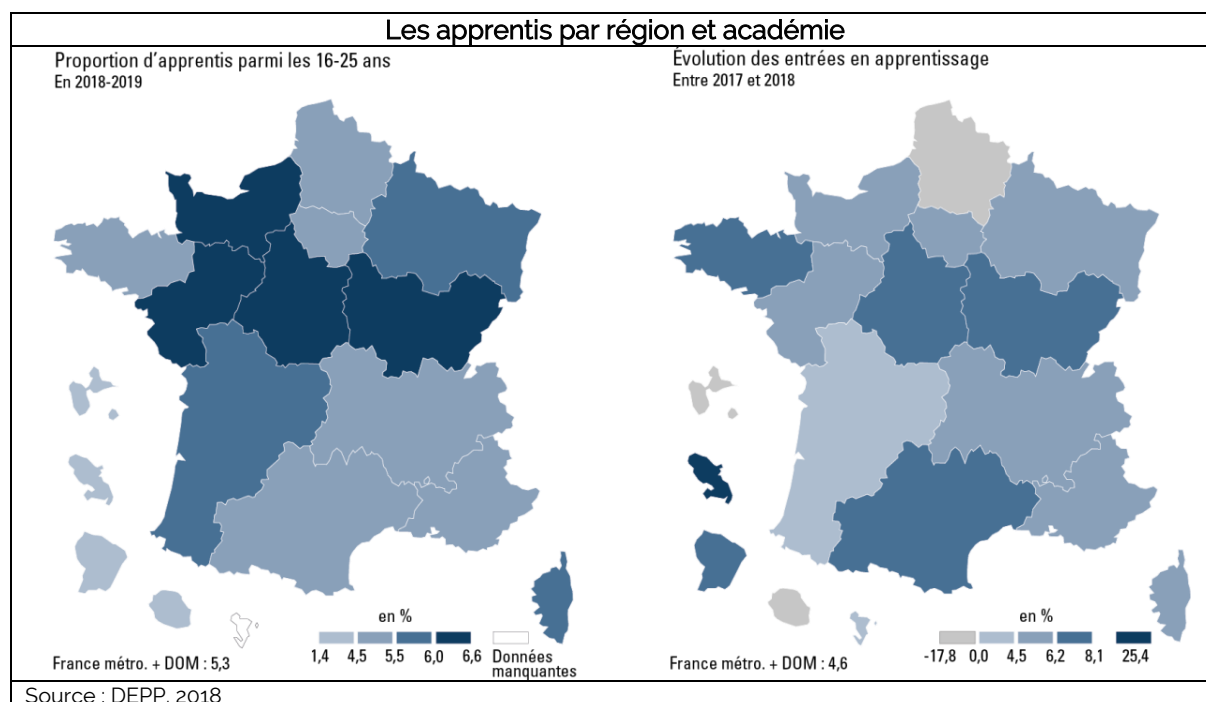
Source : Conseil régional Pays de la Loire YMAG, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2019

Les Pays de la Loire, une « terre d'apprentissage »

Depuis de nombreuses années, la région des Pays de la Loire se caractérise par un ancrage fort de l'apprentissage dans le champ de la formation.

Dans la région, la part des apprentis parmi les effectifs en formation par voie scolaire ou par voie de l'apprentissage, et préparant une

certification de niveau 4 ou de niveau 5 (CAP, BP, ou baccalauréat), varie entre 36 % et 31 % de 2009 à 2015. En comparaison, cette part varie entre 29 % et 26 % en France¹⁰. Bien que la part des apprentis parmi les effectifs en formation soit en baisse en Pays de la Loire, la région reste une place forte de l'apprentissage en France, avec cinq points de plus qu'à l'échelle nationale.



Au regard de la part des apprentis parmi les 16-25 ans, les Pays de la Loire se trouve à la première place des régions françaises avec 6,6 apprentis pour 100 jeunes âgés de 16 à 25 ans, juste devant la région Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Normandie. La dynamique reste de vigueur puisque la région enregistrait une progression de 4,8 % des entrées en apprentissage entre 2017 et 2018, soit une évolution un peu au-dessus du niveau national (4,6 %).

Globalement, le taux de recours des entreprises à l'apprentissage est de 2,4 % en Pays de la Loire en 2016. Mais en termes de secteurs d'exercice, les apprentis ligériens sont plus nombreux proportionnellement dans certaines activités que dans d'autres. Ainsi, les principaux

secteurs d'activités ayant recours à cette modalité de formation sont :

- La construction (5,7 % de ses actifs en emploi sont en contrat d'apprentissage),
- La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (5,4 %),
- L'hôtellerie et la restauration (4,5 %),
- Les autres activités de services (3,8 %), qui incluent notamment la coiffure et les soins de bien-être,
- Les autres industries manufacturières telles que la fabrication de meubles, et la réparation et l'installation de machines et d'équipements (3,8 %),
- Le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles (3,5 %),

¹⁰ Source : DEPP/BCP Rectorat de Nantes

- La production / distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (3,5 %),
- Les télécommunications (3,3 %).

Ajoutons à cela que les Pays de la Loire sont la 3^{ème} région de France (derrière Rhône-Alpes-Auvergne et Île de France) en nombre d'apprentis dans le secteur du BTP¹¹ et qu'elle se place en tête des régions françaises lorsqu'on regarde la part des entreprises du BTP faisant appel à un apprenti.

Cette forte présence de l'apprentissage dans les Pays de la Loire s'explique par l'ancrage

Un effet « apprentissage » positif sur l'insertion

On peut supposer que l'apprentissage, par l'alternance du temps de formation en établissement et la mise en pratique des savoirs appris dans l'entreprise, favorise l'insertion professionnelle¹⁴. D'une part, du fait du lien créé entre l'apprenti et son entreprise qui le maintiendrait dans l'emploi une fois la formation terminée. Et d'autre part, du fait de la préparation au métier visé par le diplôme préparé.

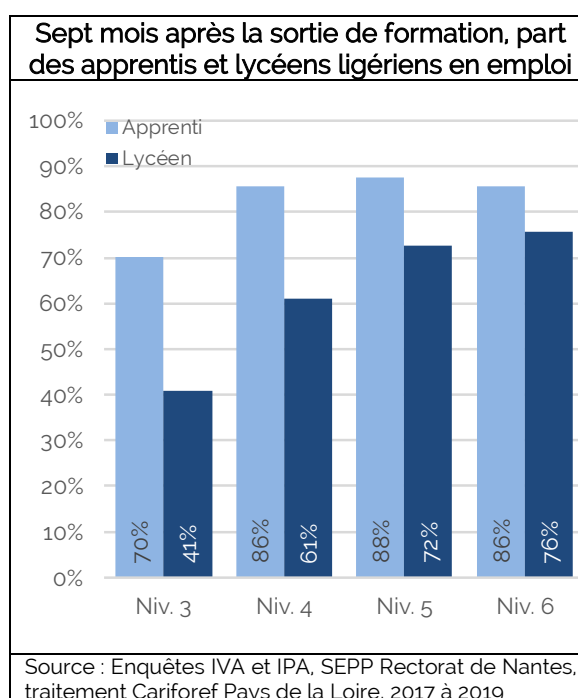
Dans les faits, en Pays de la Loire, cette hypothèse se confirme. Ainsi, toutes formations et tous niveaux de formation confondus, le taux d'insertion en emploi des apprentis formés dans un établissement ligérien, sept mois après leur sortie de formation, s'élève à 81 %¹⁵. A contrario, 63 % des scolaires formés dans un établissement ligérien occupent un emploi au même horizon.

Quel que soit le niveau de formation du diplôme préparé, l'apprentissage enregistre des taux d'insertion professionnelle supérieurs à ceux enregistrés par la voie scolaire. Qu'ils préparent un diplôme de niveau 5 (DUT, BTS), de niveau 4 (Baccalauréat) ou de niveau 3 (CAP, BEP), les

historique de cette modalité de formation dans les pratiques et la culture régionale. Ce phénomène se constate également dans d'autres régions à l'ouest comme c'est le cas en Normandie.

Un dernier élément témoigne de la place importante de l'apprentissage dans la région. Il s'agit de la part des personnes en situation de handicap parmi les apprentis. Ainsi, 2,8 % des apprentis formés en Pays de la Loire¹² étaient en situation de handicap. En comparaison, 1,3 % des apprentis entrés en apprentissage en France¹³ étaient en situation de handicap.

apprentis obtiennent des taux d'insertion plus élevés que leurs homologues au lycée professionnel. Pour le Céreq, la rapidité d'accès à l'emploi des apprentis résulte d'un « effet contact » avec l'entreprise, notamment du bénéfice d'une forme de « pré-recrutement » par l'entreprise formatrice¹⁶.



¹¹ Source : CCCA BTP, Effectifs d'apprentis en formation BTP année scolaire 2018-2019

¹² Source : Conseil régional des Pays de la Loire, 2019

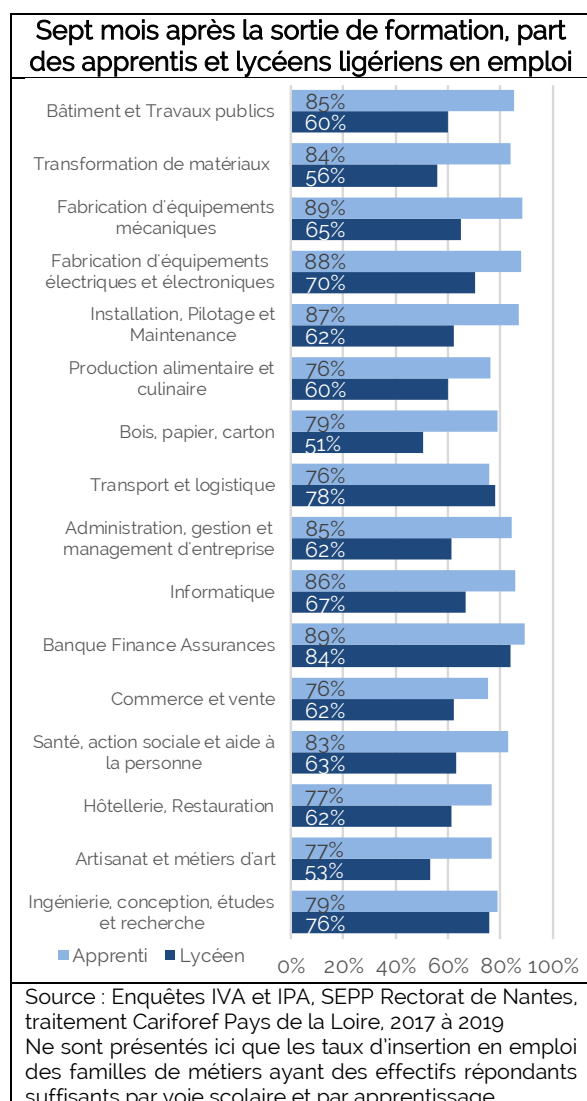
¹³ Source : Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, Ministère du Travail, 2018

¹⁴ Thomas Couppié et Céline Gasquet, « Comment l'apprentissage favorise-t-il l'insertion professionnelle des CAP-BEP ? », Formation emploi, 142 | 2018, 35-56

¹⁵ Source : SEPP Rectorat de Nantes

¹⁶ Benoît Cart, Alexandre Léné, Marie-Hélène Toutin-Trelcat, « A l'aube de la réforme de la formation professionnelle, retour sur 20 ans d'insertion des apprentis », Céreq Bref, n°370, Décembre 2018

Selon le métier visé par les élèves au terme de leur cursus, l'insertion professionnelle varie également selon la modalité de formation (et ceci quel que soit le niveau de diplôme).



Pour les formations visant un métier lié au bâtiment et aux travaux publics, 85 % des apprentis déclarent occuper un emploi sept mois après leur sortie de formation, contre 60 % des lycéens. L'écart constaté de plus de vingt points entre l'insertion des apprentis et l'insertion des lycéens se retrouve pour :

- Les métiers de l'installation, du pilotage et de la maintenance (87 % contre 62 %),
- Les métiers de la transformation de matériaux (84 % contre 56 %),
- Les métiers de la fabrication d'équipements mécaniques (89 % contre 65 %),

- Les métiers de la santé, de l'action sociale et de l'aide à la personne (83 % contre 63 %),
- Les métiers de l'informatique (86 % contre 67 %),
- Les métiers de l'administration, de la gestion et du management d'entreprise (85 % contre 62 %).

Tout en étant toujours en faveur de l'apprentissage, l'écart se réduit quelque peu pour les formés aux métiers :

- Du commerce et de la vente (76 % contre 62 %),
- De l'hôtellerie-restauration (77 % contre 62 %),
- De la production alimentaire et culinaire (76 % contre 60 %)
- De la fabrication d'équipements électriques et électroniques (88 % contre 70 %).

Il est à noter que le taux d'insertion est très proche pour les apprentis et pour les lycéens du transport et de la logistique (respectivement 76 % et 78 %).

En lien avec les formations suivies, l'accès à l'emploi se révèle plus difficile pour les filles que pour les garçons. Ainsi, 78 % des filles déclarent être en emploi sept mois après être sorties d'une formation par apprentissage, tandis que les garçons sont 83 % dans cette même situation. Si le taux d'insertion des filles est globalement moins élevé que celui des garçons, c'est en raison de leur plus grande présence parmi les apprentis formés au commerce et à la vente, domaine enregistrant un taux d'insertion plus faible que la moyenne (76 % contre 81 %), et de leur moindre présence dans les grands domaines clés de l'offre par apprentissage, que sont l'industrie et le BTP.

Les travaux menés par le Céreq, mobilisant les données issues des enquêtes Génération, permettent de confirmer l'effet positif de l'apprentissage sur l'insertion professionnelle des jeunes en France. Leurs analyses soulignent le caractère procyclique des conditions d'exercice et d'insertion de l'apprentissage, particulièrement pour les apprentis de premier niveau de qualification. Ainsi, il y est constaté qu'en cas de conjoncture

économique favorable, un cercle vertueux s'installe :

- Augmentation du nombre de contrats d'apprentissage proposés par les employeurs,
- Augmentation du nombre de propositions d'embauche à l'issue du contrat,

- Moins de pression liée à la concurrence des plus diplômés pour l'accès aux emplois.
À contrario, en cas de conjoncture économique difficile, tous ces mécanismes s'inversent.

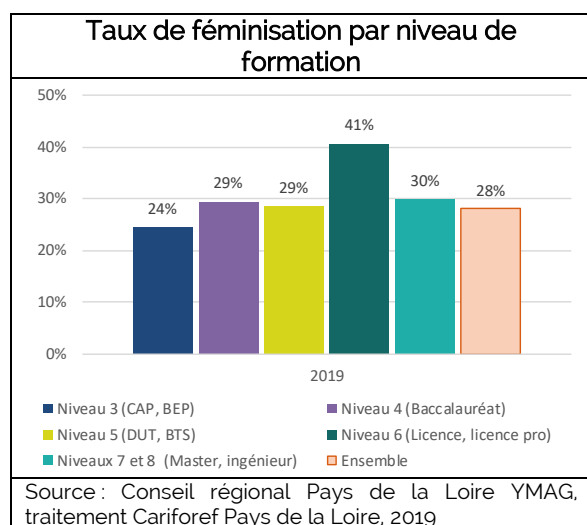
Qui sont les apprentis, un public plus fragile et à la recherche d'une alternative ?

Un apprentissage « genré »

En 2019, parmi les 33 000 apprentis qui se sont formés dans la région Pays de la Loire, plus d'un sur quatre était une fille (28 %). En comparaison, la part des femmes parmi les apprentis formés en France atteignait 33 %¹⁷. Le taux ligérien de féminisation de l'apprentissage n'a guère varié ces dernières années¹⁸.

Quel que soit le niveau de formation, le taux de féminisation a connu un certain statut quo ne connaissant que quelques variations entre les différents niveaux de formation. En 2019, les proportions des effectifs de filles en apprentissage étaient les suivantes :

- 30 % pour les niveaux 7 et 8 (Master, ingénieur),
- 41 % pour le niveau 6 (Licence, licence pro),
- 29 % pour le niveau 5 (DUT, BTS),
- 29 % pour le niveau 4 (Baccalauréat),
- 24 % pour le niveau 3 (CAP, BEP).



La ventilation des effectifs de filles par domaine de formation fait apparaître de plus grandes variations.

En 2019, les familles où les filles sont les plus présentes sont celles préparant au champ des services marchands et non marchands. Elles sont ainsi très présentes dans les métiers :

- De la santé, de l'action sociale et de l'aide à la personne (89 % de filles parmi les apprentis),
- Du textile, de l'habillement et du cuir (86 %),
- De l'administration, de la gestion et du management d'entreprise (72 %),
- De la communication, des arts et du spectacle (69 %),
- Des laboratoires et des analyses (67 %),
- Du commerce et de la vente (56 %)
- De la banque, de la finance et des assurances (54 %).

Ces choix d'orientation contrastés entre les filles et les garçons confortent bien l'idée développée depuis plusieurs années, de déterminants dans l'orientation scolaire, et notamment des représentations inconscientes guidant les comportements de ces élèves. En l'occurrence, l'influence du milieu familial serait l'un des principaux facteurs, avec tout ce que cela comporte tel que l'origine sociale ou la profession du père.

Parmi les sept domaines de formation précités, on retrouve les trois principaux auxquels se forment le public féminin.

Trois filles sur quatre en apprentissage se concentrent dans sept familles de métiers

	Taux de féminisation	Évolution 2014/2019 du taux de féminisation	Répartition des filles en apprentissage par familles de métiers
Agriculture	18 %	- 8 %	5 %
Bâtiment et travaux publics	7 %	+ 29 %	5 %
Production alimentaire et culinaire	20 %	+ 14 %	8 %
Admin., gestion et management d'entreprise	72 %	+ 1 %	8 %
Commerce et vente	56 %	- 11 %	24 %
Santé, action sociale et aide à la personne	89 %	0 %	19 %
Hôtellerie, restauration	47 %	- 13 %	5 %
Toutes familles	28 %	+ 3 %	100 %

Source : Conseil régional Pays de la Loire YMAG, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2019

¹⁷ Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, DEPP, « L'apprentissage au 31 décembre 2019 », note d'information 20.27, septembre 2020.

¹⁸ En 2009, 28 % des apprentis étaient des filles.

Enfin, notons que la part des filles parmi les apprentis, même si elle reste faible dans certains domaines de formation, a évolué de manière significative. Ainsi, au cours des cinq dernières années, elle a progressé de + 29 % pour les formations menant aux métiers du bâtiment et des travaux publics¹⁹, et de + 113 % pour les formations menant aux métiers de l'installation, du pilotage et de la maintenance²⁰.

Un certain déterminisme social

L'origine sociale est un facteur déterminant dans le parcours scolaire et professionnel d'un jeune. La catégorie socio-professionnelle des parents, même si elle a ses limites, permet d'appréhender le milieu social d'où proviennent les lycéens et les apprentis.

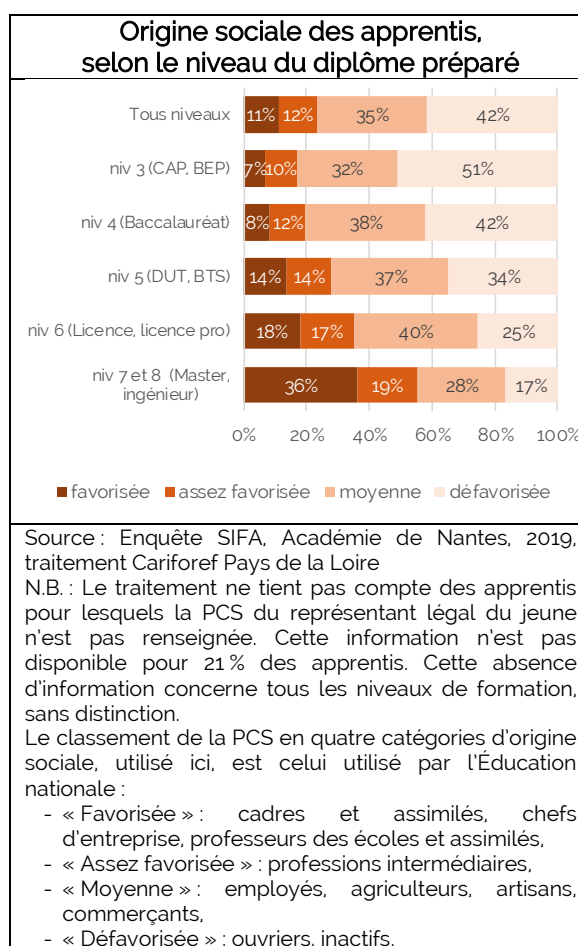
Ainsi, en Pays de la Loire, 42 % des apprentis préparant un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat) et 51 % des apprentis préparant un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) sont d'origine sociale « défavorisée »²¹, avec des parents ouvriers ou sans activité professionnelle. En comparaison, seuls 25 % des lycéens présents dans les établissements généraux et technologiques de la région proviennent d'un milieu semblable. En revanche, l'écart constaté précédemment disparaît lorsqu'on compare apprentissage et voie professionnelle puisqu'il est observé que 50 % des lycéens professionnels sont d'origine sociale « défavorisée »²².

Il peut être intéressant de se demander si l'apprentissage, tout comme la voie scolaire, reproduit le fait que les élèves d'origine sociale moins favorisée prépareront un niveau de formation moins élevé que les élèves d'origine sociale favorisée.

Au vu des chiffres établis en Pays de la Loire en 2019, on peut supposer que cela est bien le cas. En effet, on peut constater que plus le niveau de formation s'élève, et plus la part des

Par ailleurs, l'âge moyen en cours de formation des apprentis en Pays de la Loire, a faiblement progressé ces dernières années, malgré le développement de l'offre sur les niveaux supérieurs. Ainsi, en 2016, l'âge moyen des apprentis était de 20,6 ans, contre 19,6 ans cinq ans plus tôt.

apprentis d'origine sociale favorisée s'élève également.



Parmi les apprentis préparant un diplôme de niveau 3 dans un établissement ligérien, ceux

¹⁹ Pour information, 7 % des apprentis formés aux métiers du bâtiment et des travaux publics sont des filles. Globalement, ce domaine de formation représente 18 % des apprentis en Pays de la Loire.

²⁰ Pour information, 3 % des apprentis formés aux métiers de l'installation, du pilotage et de la maintenance sont des

filles. Globalement, ce domaine de formation représente 10 % des apprentis en Pays de la Loire.

²¹ Source : Enquête SIFA, Académie de Nantes, 2019, traitement Cariforef Pays de la Loire

²² Source : Insee, « Lycées et lycéens des Pays de la Loire : état des lieux et perspectives à l'horizon 2025 », Mai 2013

issus d'un milieu favorisé (cadres, chefs d'entreprise...) ne représentent que 7 % des effectifs, tandis que ceux issus d'un milieu défavorisé (ouvriers, inactifs) en représentent 51 %. À contrario, parmi les apprentis préparant un diplôme de niveaux 7 et 8, ceux issus d'un milieu favorisé représentent 36 % des effectifs, tandis que ceux issus d'un milieu défavorisé n'en représentent plus que 17 %.

Au-delà du niveau de formation, on peut observer un certain clivage social entre les différents métiers préparés par les apprentis.

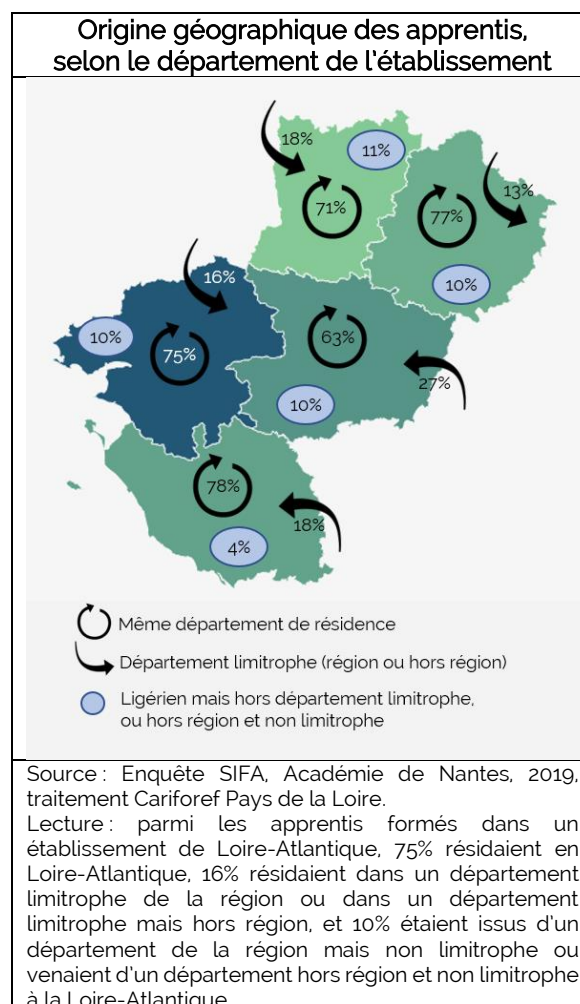
Ainsi, parmi les apprentis ligériens, près d'un tiers de ceux se préparant à un métier lié à l'informatique ou à l'ingénierie, la conception, les études et la recherche, sont d'origine sociale « favorisée » avec des parents cadres, chefs d'entreprise ou professeurs des écoles. En revanche, un apprenti sur deux se préparant à un métier lié à l'hôtellerie-restauration, à l'industrie du bois, papier, carton, au BTP, ou à l'industrie du textile, de l'habillement et du cuir sont d'origine sociale « défavorisée » (cf. annexe 3 - origine sociale des apprentis, selon la famille de métiers du diplôme préparé).

Une mobilité assez forte vers le Maine et Loire

Au-delà de l'implantation des établissements de formation par apprentissage, l'origine géographique²³ des apprentis présents dans les établissements ligériens révèlent quelques particularités entre les cinq départements qui composent la région, mettant en valeur certaines de leurs spécificités.

Ainsi, les apprentis formés dans les établissements du Maine-et-Loire sont ceux où la proportion des apprentis originaires d'un autre département que le Maine-et-Loire lui-même est la plus importante (37 %). Plusieurs éléments d'explication peuvent être envisagés, tels que l'attractivité de l'offre de formation proposée sur ce territoire ou bien une éventuelle saturation de l'offre sur d'autres territoires.

À contrario, dans les quatre autres départements, entre 70 et 80 % des apprentis résidaient dans le même département. La Vendée se différencie des autres territoires par la faible présence d'apprentis issus, soit d'un département ligérien mais non limitrophe, soit d'un département hors région et non limitrophe (4 %).



²³ Commune de résidence du jeune, renseignée par le CFA.

Une orientation plutôt « choisie »

Avant d'entamer leur parcours en apprentissage, les jeunes apprentis ligériens provenaient de divers horizons.

Parmi les apprentis qui préparaient un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), sept sur dix étaient issus d'un collège ou d'un établissement de même type, un sur dix sortait d'un second cycle professionnel (lycée professionnel, MFR...) et un sur dix sortait d'un second cycle général ou technologique. Concernant ceux préparant un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat), près d'un sur deux sortaient d'un collège, un sur quatre était issu d'un second cycle professionnel et un sur cinq était issu d'un second cycle général ou technologique.

Il est à noter que 7 à 8 % des apprentis préparant un diplôme de niveau 5 (DUT, BTS) ou de niveau 6 (Licence, licence pro) déclaraient être sur le marché du travail avant leur 1^{ère} année d'apprentissage.

La ventilation par sexe fait apparaître quelques divergences quant à la situation professionnelle des apprentis ligériens avant leur 1^{ère} année d'apprentissage.

Ainsi, parmi les apprentis préparant un diplôme de niveau 3, les filles étaient un peu plus nombreuses à provenir d'un second cycle professionnel, général ou technologique, tandis que les garçons étaient plus nombreux à provenir d'un collège. Le même constat est fait parmi les apprentis préparant un diplôme de niveau 4.

Pour les formations de niveau 5, 73 % des garçons étaient issus d'un second cycle professionnel, général ou technologique et 10 % de l'enseignement supérieur. En comparaison, 62 % des filles étaient issus d'un second cycle professionnel, général ou technologique et 17 % de l'enseignement supérieur.

Situation des apprentis ligériens avant leur 1 ^{ère} année d'apprentissage					
Niveau de diplôme préparé	7 et 8 (Master, ingé.)	6 (Licence)	5 (DUT, BTS)	4 (Bac)	3 (CAP, BEP)
Scolarité type collège	-	1 %	6 %	47 %	69 %
Second cycle professionnel	1 %	4 %	37 %	24 %	12 %
Second cycle général et technologique	8 %	14 %	33 %	18 %	11 %
Enseignement supérieur	78 %	68 %	12 %	3 %	1 %
Emploi	2 %	6 %	6 %	3 %	2 %
Demandeur d'emploi, au chômage	-	1 %	2 %	2 %	1 %
Contrat de professionnalisation	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %
Autre situation	10 %	5 %	4 %	3 %	4 %

Source : Enquête SIFA, Académie de Nantes, 2019, traitement Cariforef Pays de la Loire.

La question du choix du jeune tout au long de son parcours peut jouer un rôle dans la réussite de son apprentissage, tout comme le sentiment de subir son orientation peut en avoir.

À la question de savoir si la formation reçue au lycée correspondait à ce que souhaitait faire l'apprenti, ils sont plus de 90 % à répondre par l'affirmative²⁴. L'affirmation du choix dans leur orientation professionnelle est le reflet à la fois de leur volonté propre et de leur implication, les rendant plus acteur de leur parcours.

On constate par ailleurs que selon le niveau de formation, la part des apprentis affirmant ce choix comme étant le leur varie, et est de :

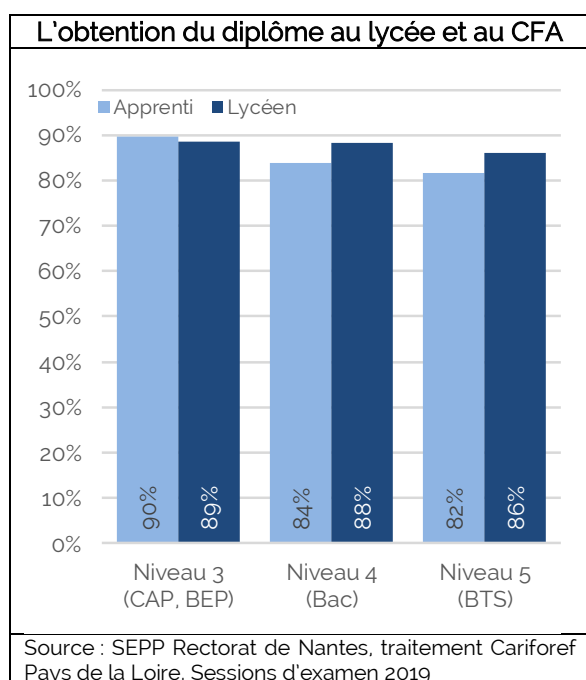
- 97 % aux niveaux 7 et 8,
- 91 % au niveau 6,
- 89 % au niveau 5,
- 94 % au niveau 4,
- 87 % au niveau 3.

²⁴ Source : Enquêtes IVA et IPA, SEPP Rectorat de Nantes, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2017 à 2019

L'impact de l'apprentissage sur la réussite

D'après certains travaux d'étude²⁵, l'apprentissage est vecteur d'un meilleur taux de réussite scolaire au diplôme, en lien notamment avec la motivation des apprentis et leur place d'acteur dans leur parcours d'orientation.

Globalement en région Pays de la Loire, l'obtention du diplôme, que cela soit par les apprentis ou par les lycéens, se fait dans des proportions très proches. Ainsi, en 2019, tous niveaux de formation confondus (du niveau 3 au niveau 5), 87 % des apprentis et 88 % des lycéens ont obtenu leur diplôme.



Mais en fonction du niveau de formation et du métier préparé, la mesure de la réussite est variable, selon que la formation se passe dans un CFA ou dans un lycée professionnel.

Ainsi, si l'on s'intéresse plus particulièrement aux domaines de formation regroupant le plus grand nombre d'apprentis en Pays de la Loire, il

apparaît que tantôt l'apprentissage enregistre des taux de réussite supérieurs à ceux enregistrés par la voie scolaire, tantôt le constat s'inverse.

En ce qui concerne les formations préparant aux métiers du bâtiment et des travaux publics, c'est par la voie de l'apprentissage que les jeunes obtiennent le mieux leur diplôme. Le constat est identique pour les formations préparant aux métiers de l'installation, du pilotage et de la maintenance.

En revanche, pour les métiers du commerce et de la vente, la voie scolaire enregistre les taux de réussite aux examens les plus élevés pour les jeunes visant un BTS ou un bac pro, mais pour les jeunes visant un CAP, c'est l'apprentissage qui enregistre les taux les plus élevés.

Enfin, dans le domaine de la production alimentaire et culinaire, l'apprentissage et la voie scolaire convergent vers des taux de réussite similaires.

Par niveau de formation, la réussite est également variable. Si le taux de réussite obtenu par les apprentis préparant un bac pro (84 %) est inférieur à celui obtenu par des jeunes sous statut scolaire préparant le même type de diplôme (88 %), la tendance s'inverse quelque peu pour des apprentis préparant un CAP.

En France, le constat n'est pas identique²⁶. En effet, 85 % des apprentis préparant un bac pro obtiennent leur examen tandis qu'ils sont 83 % de jeunes sous statut scolaire préparant le même type de diplôme à obtenir leur examen. Pour les jeunes préparant un CAP, le taux de réussite des apprentis est inférieur d'un point à celui des jeunes sous statut scolaire (86 % contre 87 %). Enfin, le taux de réussite des apprentis préparant un BTS est quant à lui inférieur de quatre points à celui obtenu par les jeunes sous statut scolaire.

²⁵ Elodie Alet, Liliane Bonnal, « L'apprentissage : un impact positif sur la réussite scolaire des niveaux V », Economie et Statistique, 454, 2013

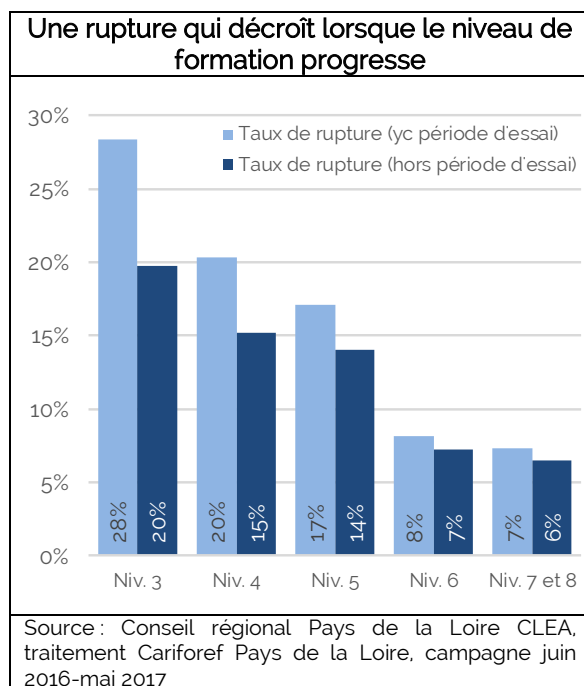
²⁶ Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, DEPP, « L'apprentissage au 31 décembre 2019 », note d'information 20.27, septembre 2020

Des jeunes apprentis confrontés à la rupture

En France, selon une étude de la DARES, 29 %²⁷ des contrats d'apprentissage ont été rompus avant leur terme. En comparaison, ce taux de rupture brut²⁸ (incluant les ruptures en période d'essai et les ruptures en fin de contrat) en Pays de la Loire est estimé à 22 %²⁹.

Une rupture sur quatre se produit au cours de la période d'essai (lors des deux premiers mois du contrat d'apprentissage), 25 % entre le 3^{ème} et le 6^{ème} mois du contrat, 40 % entre le 7^{ème} mois et le 12^{ème} mois du contrat, et 10 % au-delà du 12^{ème} mois. Le taux de rupture hors période d'essai s'élève en Pays de la Loire à 16 %.

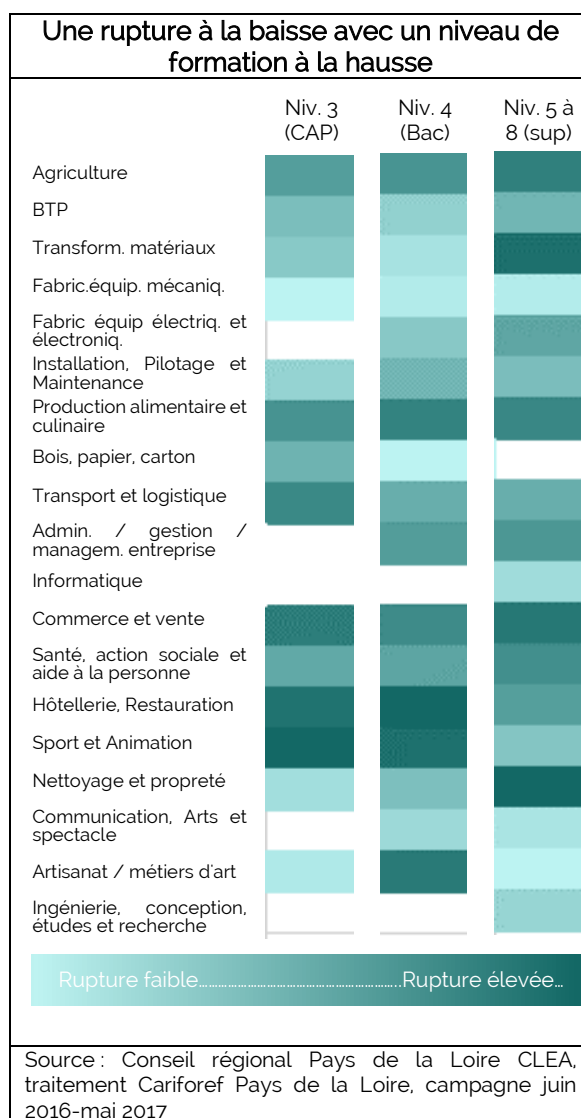
Les taux de rupture (que cela soit y compris ou hors période d'essai) diminuent lorsque le niveau de diplôme préparé s'élève. Ainsi 28 % des contrats sont rompus par les apprentis préparant un diplôme de niveau CAP ou BEP, tandis qu'ils ne sont plus que 13 % dans le supérieur.



²⁷ Source : DARES, contrats d'apprentissage commencés au cours de la campagne 2015-2016 (juin à mai).

²⁸ Taux de rupture brut = Ensemble des contrats d'apprentissage commencés sur une campagne donnée et

Quel que soit le niveau de formation visé, les ruptures sont plus fréquemment observées parmi les apprentis se préparant à exercer un métier en lien avec le commerce et la vente, l'hôtellerie-restauration, la production alimentaire et culinaire, ou le sport et l'animation. Pour ces métiers, 30 à 50 % des apprentis préparant un CAP ou un bac pro rompent leur contrat, y compris au cours de la période d'essai, et 20 à 30 % rompent leur contrat après leur période d'essai.



rompus avant la date de fin / Ensemble des contrats d'apprentissage signés au cours de cette même campagne

²⁹ Source : CLEA, contrats signés dans une entreprise (secteur privé) en Pays de la Loire lors de la campagne juin 2016-mai 2017, traitement Cariforef Pays de la Loire

Où et comment s'insèrent les apprentis ligériens sur le marché du travail ?

Un lien formation-emploi assez fréquent

L'apprentissage, de par ses modalités de formation, permet aux jeunes une insertion professionnelle élevée, en comparaison de ce qui est observé pour la voie scolaire. Ainsi, en Pays de la Loire, rappelons que 81 % des apprentis déclarent être en emploi sept mois après leur sortie de formation, soit 19 points de plus que les élèves formés par la voie scolaire³⁰.

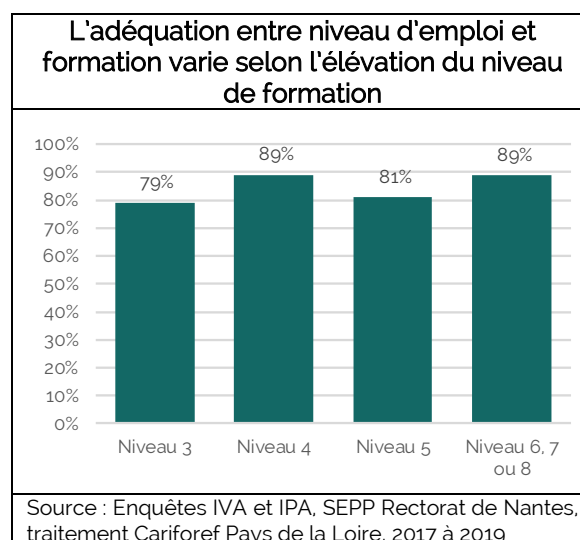
L'insertion en emploi est un enjeu fort pour les jeunes mais au-delà, il peut être intéressant de se demander si l'emploi occupé correspond à la formation suivie. Deux critères sont analysables dans les enquêtes conduites par le ministère de l'Éducation nationale :

- L'adéquation entre l'emploi occupé et le niveau du diplôme préparé lors de la formation,
- L'adéquation entre l'emploi occupé et la spécialité de formation du diplôme préparé.

Concernant le 1^{er} critère, globalement, 84 % des apprentis déclarent que le niveau du poste qu'ils occupent correspond au niveau de leur formation. Plus en détail, il apparaît que selon le niveau du diplôme préparé, le lien entre celui-ci et le niveau de l'emploi occupé se renforce variablement.

Concernant le 2nd critère, le lien entre métier exercé et métier préparé varie selon le domaine de la formation suivie par l'apprenti.

Ainsi, les apprentis occupant un emploi lié au transport et à la logistique (91 %), à l'informatique (90 %), à la santé, à l'action sociale et l'aide à la personne (90 %), à l'artisanat et aux métiers d'art (89 %) ou à la banque, à la finance et aux assurances (87 %) sont plus de 85 % à estimer que le poste correspond à la formation qu'ils ont suivie en termes de spécialité. En revanche, les apprentis formés aux métiers du commerce et de la vente (76 %), à la fabrication d'équipements électriques et électroniques (79 %), ou à la production alimentaire et culinaire (79 %) sont moins nombreux proportionnellement à déclarer qu'il y a adéquation entre spécialité de formation et métier exercé.



Des conditions d'emploi globalement favorables aux apprentis

Les apprentis en emploi sept mois après leur sortie de formation occupent majoritairement (92 %) un poste à temps plein, et 69 % d'entre eux sont en CDI ou en CDD de plus de six mois (hors intérim). L'examen de la qualité des emplois occupés permet de constater que la proportion d'emplois durables³¹ varie selon le niveau de la formation préparée. Ainsi, la part

des apprentis occupant un CDI ou un CDD de plus de six mois se répartit comme suit :

- 81 % (diplôme de niveau 6, 7 ou 8),
- 66 % (diplôme de niveau 5),
- 70 % (diplôme de niveau 4),
- 59 % (diplôme de niveau 3).

Les secteurs de la banque et des assurances (76 %) ou de l'hôtellerie et de la restauration (75 %) recourent plus souvent aux emplois

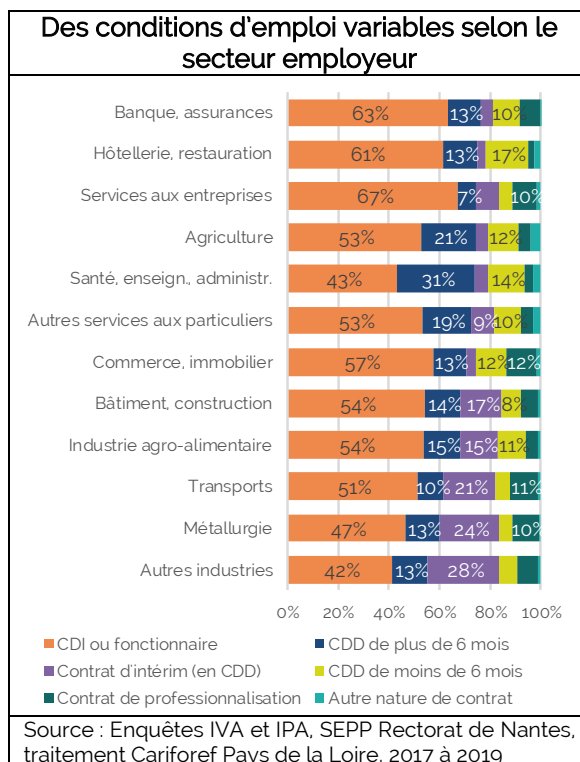
³⁰ Cf. page 13 de cette même étude.

³¹ CDI ou un CDD de plus de six mois.

durables qu'en moyenne dans l'ensemble des secteurs. A l'inverse, les secteurs des autres industries³² (36 %) et de l'industrie métallurgique (29 %) recrutent plus souvent en intérim ou en CDD ou pour une durée inférieure à six mois.

Les apprentis en emploi sept mois après leur sortie de formation occupent principalement des postes d'employés (43 %) et d'ouvriers (42 %).

Enfin, 41 % d'entre eux ont été embauchés dans l'entreprise où ils étaient en apprentissage et pour trois quarts des apprentis en emploi, il s'agit de leur premier emploi depuis leur sortie de formation.



Les entreprises d'accueil et les établissements de formation ne se situent pas toujours dans les mêmes territoires

Selon les secteurs d'exercice, le taux de recours à l'apprentissage est variable en Pays de la Loire (cf. page 12 de cette étude). Ainsi, la construction, l'industrie agro-alimentaire ou l'hôtellerie et la restauration sont les principaux employeurs faisant appel à des apprentis. Et en 2018, 16 000³³ entreprises différentes accueillent un ou plusieurs apprentis dans ses locaux.

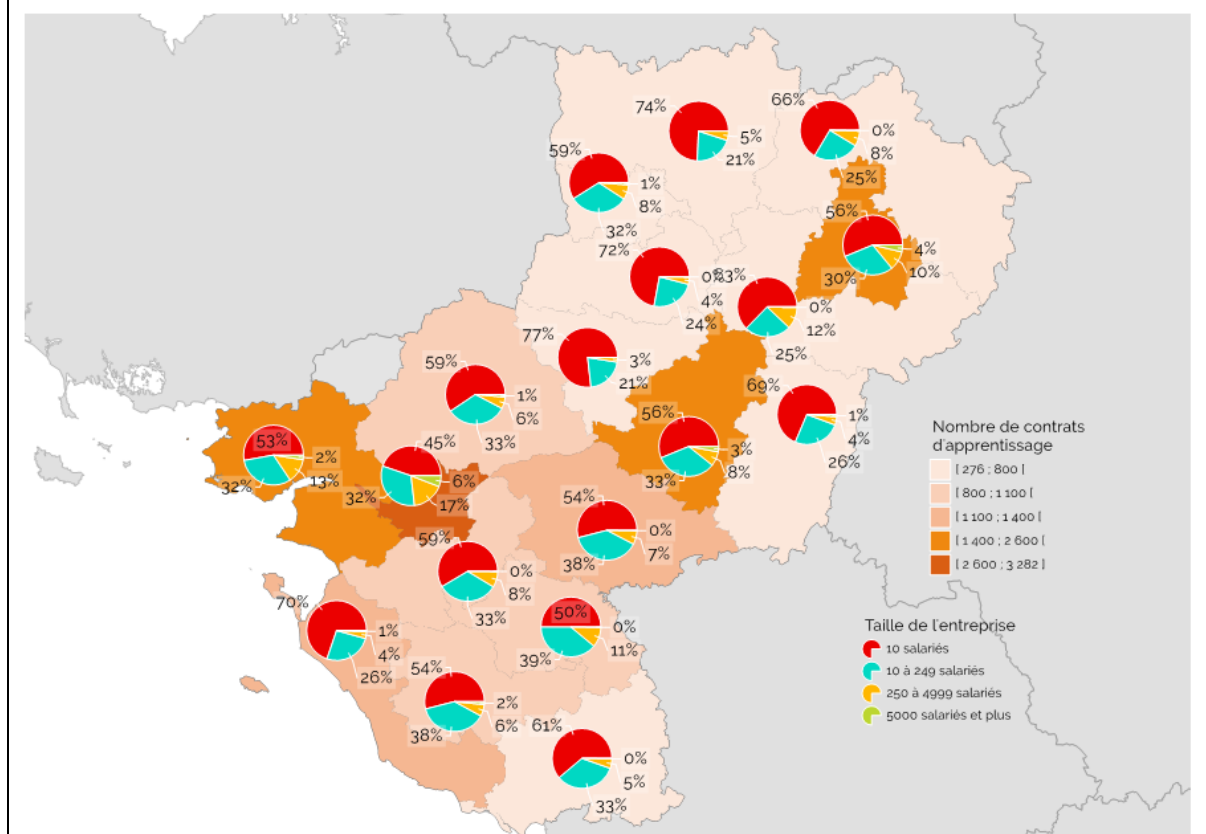
Par ailleurs, parmi les apprentis en contrat dans la région, plus d'un sur deux (56 %) l'est dans une entreprise de moins de 10 salariés, et un sur trois (32 %) dans une entreprise de 10 à 249 salariés.

Compte tenu de la structure même du tissu économique dans les territoires, la répartition des apprentis selon leur lieu de travail ne se calque pas sur la répartition des apprentis selon leur lieu de formation (cf. page 9).

³² Textile, chimique, énergie... Hors agro-alimentaire et hors métallurgie.

³³ Source : Conseil régional Pays de la Loire CLEA, stock base contrats au 31/12/2018.

Les apprentis accueillis dans les entreprises ligériennes, selon leur lieu de travail



Source : Conseil régional Pays de la Loire CLEA, traitement Cariforef Pays de la Loire, campagne juin 2018-mai 2019

Bien que les territoires avec de grands centres urbains comptent une grande partie des apprentis, cette part est moins importante que celle que l'on observe lorsqu'on s'intéresse à la répartition des apprentis selon la localisation de leur établissement de formation. Ainsi, les six territoires efop que sont ceux de Loire-Atlantique Centre, Maine-et-Loire Centre, Vendée Centre, Sarthe Centre, Mayenne Centre et Loire-Atlantique Ouest concentrent 84 % des apprentis selon la localisation de leur centre de formation, quand parallèlement ces territoires représentent 53 % apprentis selon la localisation de leur lieu de travail en entreprise.

De ce fait, près d'un apprenti sur deux (47 %) effectue son contrat dans une entreprise située dans l'un des douze autres territoires efop, tandis que seuls 16 % des apprentis se forment dans un CFA situé dans un de ces douze mêmes territoires.

En complément, les territoires de Maine-et-Loire Ouest, Mayenne Nord et Mayenne Sud, Vendée Ouest, Maine-et-Loire Est, Sarthe Nord et Sarthe Sud, et Vendée Sud sont ceux accueillant le plus grand nombre d'apprentis dans des entreprises de moins de 10 salariés.

Annexes

Annexe 1 : Répartition des effectifs en apprentissage 2019, par CFA et territoire efop

Territoire EFOP	Réseau	Niveau Master, ingénieur	Niveau Licence	Niveau DUT, BTS	Niveau Bac	Niveau CAP, BEP	Total général
44-Centre	CFA agricoles publics	49	17	48	105	129	348
	CFA de l'Éducation nationale			169	116	48	333
	CFA de l'Enseignement catholique	89	165	320	48		622
	CFA de l'Enseignement supérieur	570	293	209			1072
	CFA des Chambres de commerce et de l'industrie	236	109	519	323	178	1365
	CFA des Chambres des métiers			161	447	1161	1769
	CFA des Maisons familiales rurales			26	1	28	55
	CFA monoprofessionnels	46	80	437	754	567	1884
	CFA paritaires du BTP			23	317	693	1033
Total 44-Centre		990	664	1912	2111	2804	8481
44-Nord	CFA agricoles privés			44	41	59	144
	CFA agricoles publics				41	17	58
	CFA de l'Éducation nationale			2	11		13
	CFA des Maisons familiales rurales			6	11	29	46
Total 44-Nord			52	104	105	261	
44-Ouest	CFA agricoles privés				2		2
	CFA agricoles publics			31		26	57
	CFA de l'Éducation nationale			144	112	10	266
	CFA de l'Enseignement catholique			9		4	13
	CFA de l'Enseignement supérieur	265	120	118			503
	CFA des Chambres de commerce et de l'industrie			95	118	69	282
	CFA des Chambres des métiers			19	107	307	433
	CFA des Maisons familiales rurales				62	40	102
	CFA monoprofessionnels				108	106	214
	CFA paritaires du BTP				106	247	353
Total 44-Ouest		265	120	416	615	809	2225
44-Sud	CFA de l'Éducation nationale				1		1
	CFA de l'Enseignement supérieur		12				12
	CFA des Maisons familiales rurales				22	86	108
Total 44-Sud			12	23	86	121	
49-Centre	CFA agricoles privés	110	163	422	35	12	742
	CFA agricoles publics	51	12	16	144	46	269
	CFA de l'Éducation nationale			254	367	152	773
	CFA de l'Enseignement catholique	29	9	136	14		188
	CFA de l'Enseignement supérieur	245	138	36			419
	CFA des Chambres de commerce et de l'industrie	86	126	489	394	481	1576
	CFA des Chambres des métiers				276	546	822
	CFA des Maisons familiales rurales				12	37	49
	CFA monoprofessionnels	6	16	10	246	300	578
		CFA paritaires du BTP				264	499
Total 49-Centre		527	464	1363	1752	2073	6179
49-Est	CFA agricoles publics			91	39	73	203
	CFA de l'Éducation nationale			2			2
	CFA de l'Enseignement catholique				11		11
	CFA des Chambres de commerce et de l'industrie			22	155	214	391
	CFA des Chambres des métiers					10	10
	CFA des Maisons familiales rurales				51	55	106
	CFA monoprofessionnels				7	53	60
Total 49-Est			115	263	405	783	

Territoire EFOP	Réseau	Niveau Master, ingénieur	Niveau Licence	Niveau DUT, BTS	Niveau Bac	Niveau CAP, BEP	Total général
49-Ouest	CFA de l'Éducation nationale			13	6	2	21
	CFA des Maisons familiales rurales				35	41	76
	CFA monopprofessionnels				6		6
Total 49-Ouest				13	47	43	103
49-Sud	CFA de l'Éducation nationale			133		17	150
	CFA de l'Enseignement catholique			76	17	4	97
	CFA de l'Enseignement supérieur		22	22			44
	CFA des Chambres de commerce et de l'industrie		17	183	370	385	955
	CFA des Maisons familiales rurales			71	155	229	455
	CFA monopprofessionnels				13	2	15
Total 49-Sud			39	485	555	637	1716
53-Centre	CFA agricoles publics			20	130	137	287
	CFA de l'Éducation nationale			50			50
	CFA de l'Enseignement catholique	34	62		7		103
	CFA de l'Enseignement supérieur	45	119	18			182
	CFA des Chambres de commerce et de l'industrie	11	20	128	41	45	245
	CFA des Chambres des métiers			9	346	771	1126
	CFA des Maisons familiales rurales			67	46	10	123
CFA monopprofessionnels				106	31	137	
Total 53-Centre		90	201	292	676	994	2253
53-Nord	CFA agricoles privés			20	9	32	61
	CFA de l'Éducation nationale			26	18	48	92
	CFA de l'Enseignement catholique				3		3
	CFA des Maisons familiales rurales				23	8	31
	CFA monopprofessionnels					10	10
Total 53-Nord				46	53	98	197
53-Sud	CFA de l'Éducation nationale				21	51	72
	CFA des Maisons familiales rurales				2		2
	CFA monopprofessionnels					3	3
Total 53-Sud					23	54	77
72-Centre	CFA agricoles publics			74	161	84	319
	CFA de l'Éducation nationale			87	75		162
	CFA de l'Enseignement catholique		13	50	35	60	158
	CFA de l'Enseignement supérieur	147	153	13			313
	CFA des Chambres de commerce et de l'industrie		61	347	481	572	1461
	CFA des Chambres des métiers				117	406	523
	CFA monopprofessionnels			190	291	240	721
	CFA paritaires du BTP				198	468	666
Total 72-Centre		147	227	761	1358	1830	4323
72-Nord	CFA agricoles privés				3		3
	CFA de l'Éducation nationale			17	17		34
	CFA de l'Enseignement supérieur		8				8
	CFA des Maisons familiales rurales			51	23	5	79
Total 72-Nord			8	68	43	5	124
72-Sud	CFA agricoles privés			9	40		49
	CFA de l'Éducation nationale			32	9		41
	CFA des Maisons familiales rurales					31	31
	CFA monopprofessionnels				13	1	14
Total 72-Sud				41	62	32	135

Territoire EFOP	Réseau	Niveau Master, ingénieur	Niveau Licence	Niveau DUT, BTS	Niveau Bac	Niveau CAP, BEP	Total général
85-Centre	CFA agricoles publics			25	251	124	400
	CFA de l'Éducation nationale			77	97	236	410
	CFA de l'Enseignement catholique	201	13	20	48	40	322
	CFA de l'Enseignement supérieur	48	72	4			124
	CFA des Chambres de commerce et de l'industrie		14				14
	CFA des Chambres des métiers			42	442	848	1332
	CFA des Maisons familiales rurales		6	77	149	36	268
	CFA monoprofessionnels		29	87	130	38	284
	CFA paritaires du BTP				436	865	1301
Total 85-Centre		249	134	332	1553	2187	4455
85-Nord	CFA agricoles publics				38		38
	CFA de l'Éducation nationale			16			16
	CFA de l'Enseignement catholique		15	77			92
	CFA des Maisons familiales rurales			50	256	455	761
	CFA monoprofessionnels			79	25	10	114
Total 85-Nord			15	222	319	465	1021
85-Ouest	CFA de l'Éducation nationale			12			12
	CFA des Chambres des métiers					10	10
	CFA des Maisons familiales rurales			56	139	154	349
	CFA monoprofessionnels				12		12
Total 85-Ouest				68	151	164	383
85-Sud	CFA agricoles privés			2			2
	CFA agricoles publics					11	11
	CFA de l'Éducation nationale		15				15
	CFA de l'Enseignement catholique					4	4
	CFA des Maisons familiales rurales			43	110	48	201
Total 85-Sud			15	45	110	63	233
Indéterminé	CFA monoprofessionnels			17	7		24
Total Indéterminé				17	7		24
Total général		2268	1899	6248	9825	12854	33094

Source : Conseil régional Pays de la Loire YMAG, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2019

Annexe 2 : Spécialisation territoriale des familles de métiers

Lecture : L'indice de spécificité d'une famille de métiers est le rapport entre la part de cette famille dans le territoire étudié et la part de cette même famille dans la région.

Si l'indice est supérieur à 1, cela signifie que cette famille est considérée comme sur-représentée pour le territoire étudié. En revanche, si l'indice est inférieur à 1, cela signifie que cette famille est considérée comme sous-représentée pour le territoire étudié.

	44- Centre	44- Nord	44- Ouest	44- Sud	49- Centre	49- Est	49- Ouest	49- Sud
A1 Agriculture	0,44	7,69	0,13	1,60	1,51	2,47		0,62
A2 Pêche, navigation et cultures marines			9,50					
B1 Bâtiment et Travaux publics	0,92		1,14	2,22	1,03	0,40	0,26	1,62
C1 Production d'énergie, d'eau et protection de l'environnement	0,30		2,40		2,43	2,67		
D1 Transformation de matériaux	1,34	0,26	1,25		1,35			
D2 Fabrication d'équipements mécaniques	1,29	1,70	3,24		0,57			0,64
D3 Fabrication d'équipements électriques et électroniques	1,29		1,48		0,73			0,91
E1 Installation, Pilotage et Maintenance	0,81	0,93	0,73	2,24	1,09	1,28	1,41	1,04
F1 Laboratoire et analyses	2,19				0,69			
G1 Production alimentaire et culinaire	0,84	0,18	0,87		0,80	0,57		1,25
H1 Textile, habillement cuir	0,07						17,03	17,10
I1 Bois, papier, carton	0,46		1,36	12,00	1,30		1,76	2,07
J1 Prépresse, imprimerie, finition	3,92							
K1 Transport et logistique	1,81		0,91		0,45	5,04		
L1 Administration, gestion et management d'entreprise	1,97	0,23	0,79		0,79			
M1 Informatique	1,53		0,43		1,27			
N1 Banque Finance Assurances	1,83				1,06			
O1 Commerce et vente	0,91	0,91	1,04		1,05	1,32	4,44	1,00
P1 Santé, action sociale et aide à la personne	1,19	0,05	0,82		1,08	0,70		0,78
Q1 Hôtellerie, Restauration	0,74		1,16		1,07	2,46		0,88
R1 Sport et Animation	0,68				0,13		19,20	0,84
S1 Protection des espaces, des personnes et des biens	0,89							
T1 Nettoyage et propreté								10,88
U1 Communication, Arts et spectacle	2,33				0,94			
V1 Artisanat et métiers d'art	1,36				0,04	10,60		
X1 Ingénierie, conception, études et recherche	1,42		2,62		0,55	0,05		0,44
Y1 Justice et droit	3,92							

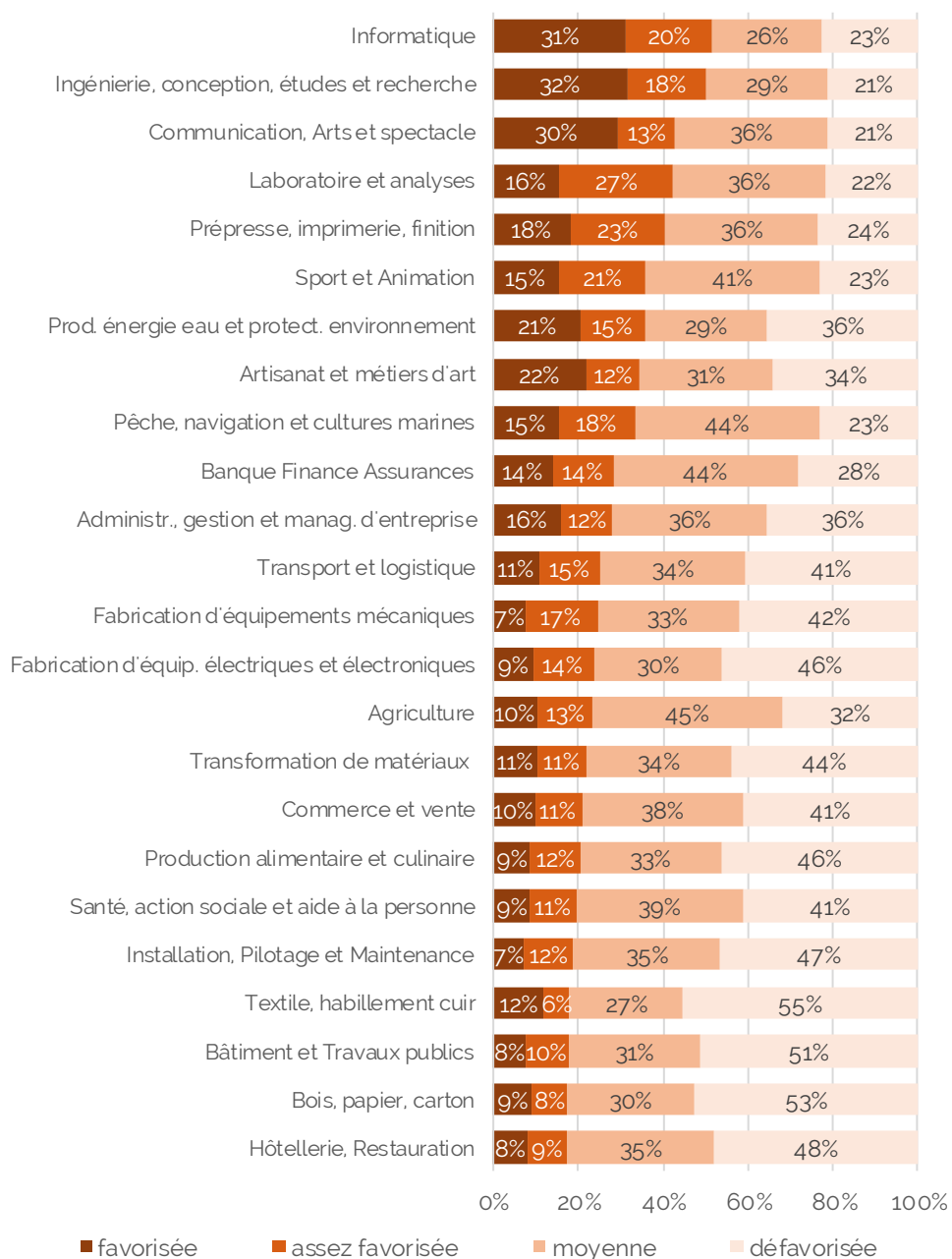
	53- Centre	53- Nord	53- Sud	72- Centre	72- Nord	72- Sud
A1 Agriculture	1,58	3,32		0,74	3,61	0,16
A2 Pêche, navigation et cultures marines						
B1 Bâtiment et Travaux publics	0,61		1,71	0,80		0,27
C1 Production d'énergie, d'eau et protection de l'environnement	0,69				55,79	
D1 Transformation de matériaux	0,64	1,53	8,28	0,70		
D2 Fabrication d'équipements mécaniques	0,40		1,28	1,36	6,38	
D3 Fabrication d'équipements électriques et électroniques	1,69			1,00		
E1 Installation, Pilotage et Maintenance	0,92	2,76		1,33	1,09	2,37
F1 Laboratoire et analyses		35,74		0,33		
G1 Production alimentaire et culinaire	1,23	0,12		1,19		

H1	Textile, habillement cuir					12,60
I1	Bois, papier, carton	0,68			0,32	2,09
J1	Prépresse, imprimerie, finition					
K1	Transport et logistique				0,53	4,34
L1	Administration, gestion et management d'entreprise	1,31	0,61	0,78	0,82	
M1	Informatique	1,44				1,34
N1	Banque Finance Assurances	1,42				0,96
O1	Commerce et vente	0,76	1,28	2,75	1,13	2,42
P1	Santé, action sociale et aide à la personne	1,16	0,86	0,51	1,10	3,76
Q1	Hôtellerie, Restauration	1,13				1,55
R1	Sport et Animation	7,75			0,31	10,58
S1	Protection des espaces, des personnes et des biens	11,45				
T1	Nettoyage et propreté					
U1	Communication, Arts et spectacle	1,62				0,92
V1	Artisanat et métiers d'art				2,25	0,67
X1	Ingénierie, conception, études et recherche	0,50			0,83	
Y1	Justice et droit					

	85- Centre	85- Nord	85- Ouest	85- Sud
A1	1,00	1,11	0,26	3,96
A2	0,15		29,49	
B1	1,41	0,35	3,52	0,09
C1	Production d'énergie, d'eau et protection de l'environnement			
D1	0,84		1,45	
D2	0,51			
D3	Fabrication d'équipements mécaniques Fabrication d'équipements électriques et électroniques			
E1	1,05			5,24
F1	0,99			
F1	Laboratoire et analyses			
G1	0,40	3,22	0,15	
G1	Production alimentaire et culinaire			
H1	Textile, habillement cuir			
I1	1,16	2,35	5,72	
I1	Bois, papier, carton			
J1	Prépresse, imprimerie, finition			
K1	Transport et logistique			
L1	1,09	1,25		
L1	Administration, gestion et management d'entreprise			
M1	0,50	0,39		1,94
M1	Informatique			
N1	0,52			
N1	Banque Finance Assurances			
O1	0,62	0,98		
O1	Commerce et vente			
P1	0,79	1,87	0,60	
P1	Santé, action sociale et aide à la personne			
Q1	0,93	0,34		
Q1	Hôtellerie, Restauration			
R1	0,60	2,26		
R1	0,37		3,56	
R1	Sport et Animation			
S1	Protection des espaces, des personnes et des biens			
T1	3,22			
T1	Nettoyage et propreté			
U1	Communication, Arts et spectacle			
V1	0,69			
V1	Artisanat et métiers d'art			
X1	Ingénierie, conception, études et recherche			
X1	1,34	0,26		0,16
Y1	Justice et droit			

Source : Conseil régional Pays de la Loire YMAG, traitement Cariforef Pays de la Loire, 2019

Annexe 3 : Répartition des apprentis selon leur origine sociale, pour chaque domaine de formation (i.e. famille de métiers du diplôme préparé)



Source : Enquête SIFA, Académie de Nantes, 2019, traitement Cariforef Pays de la Loire

N.B. : Le traitement ne tient pas compte des apprentis pour lesquels la PCS du représentant légal du jeune n'est pas renseignée. Cette information n'est pas disponible pour 21 % des apprentis.

Le classement de la PCS en quatre catégories d'origine sociale, utilisé ici, est celui utilisé par l'Éducation nationale :

- « Favorisée » : cadres et assimilés, chefs d'entreprise, professeurs des écoles et assimilés,
- « Assez favorisée » : professions intermédiaires,
- « Moyenne » : employés, agriculteurs, artisans, commerçants,
- « Défavorisée » : ouvriers, inactifs.



CARIFOREF des Pays de la Loire
12 boulevard Georges Pompidou 44200 Nantes
02 40 20 21 31

<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

info@cariforef-pdl.org

Direction-Administration : Valérie Lucas

Responsable de la rédaction : Valérie Lucas

Rédactrice : France Duquesnoy

Maquette et mise en page : France Duquesnoy



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition [sous licence CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).